



le fonctionnement

ASSOCIATIF

LE FONCTIONNEMENT

Les adhérents qui le souhaitent peuvent devenir bénévoles et s'investir au sein de groupes de travail qui varient en fonction des projets et des centres d'intérêts de chacun.

En 2016, plus de 200 bénévoles ont participé à la mise en oeuvre du projet associatif aux côtés de l'équipe salariée.

Le conseil d'administration, organe politique de la structure, se réunit 4 fois par an. En parallèle, le bureau se réunit 2 fois par mois.



>> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organe politique de la structure, il est composé de 27 membres représentant 3 collèges différents. En 2016, il est composé de :

- Collège des élus : Anne Bizon et Lionel Gazeau, CC Pays de Pouzauges | Guy Lumeau, CC Pays de Chantonay | Anne-Claude Lumet, La Flocellière | Dominique Maudet, Saint-Laurent-Sur-Sèvre | Gérard Préaud, CC Pays des Herbiers | Dominique Rapin, Saint-Michel-Mont Mercure | Bérengère Soulard, Conseil départemental de la Vendée.

- Collège des associations : Sébastien Brin, président, LPO Vendée | Cyril Roux, APABE | Maxime Chevrier, Souvenance | Aurélien Coutand, Club d'entreprises du Pays de Pouzauges | Thomas Huffeteau, La Boulite | René Marquis, ARPE | Marylise Perrotin, Crédit Agricole | Jean-Pierre Rouillon, Arts-Métiss | Michel Souchet, trésorier-adjoint, les Joyeux Vendéens.

- Collège des individuels : Louis-Marie Boutin, vice-président, Antoine Hériveau, Marie-Reine Liaigre, Bernard Loizeau, Emmanuelle Moreau, secrétaire, Amélie Rabaud, Guy Rimars, Pascal Sachot, trésorier, Jean-Jacques Teillet, vice-président.



>> Jean-Jacques Teillet, Pascal Sachot, Michel Souchet, Sébastien Brin, Louis-Marie Boutin et Emmanuelle Moreau composent le bureau de l'association